

Art &  
Patrimoine  
**Culturel**

Médiation

# Cycle de séminaires Médiation en Art et Patrimoine Culturel

« Formez-vous en tant que médiateur aux techniques de Médiation en Art et Patrimoine Culturel du modèle ICOM-OMPI »

## Atelier de formation pour les médiateurs en Art et Patrimoine Culturel

Lundi 17 et mardi 18 octobre 2011

Cet atelier vise à fournir les outils et les méthodes pour former les médiateurs potentiels aux techniques de la Médiation en Art et Patrimoine Culturel créée par le Conseil international des musées (ICOM) et le Centre d'arbitrage et de médiation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Comment gérer les conflits en art et patrimoine culturel ? Comment se positionner en tant qu'intermédiaire neutre, indépendant et impartial entre les parties ? Quelles sont les techniques du médiateur ? Comment amener les parties à trouver un accord satisfaisant et acceptable ? Découvrez les techniques clés qui permettent de se former à la Médiation en Art et Patrimoine Culturel.

### Thématiques

- Le partenariat stratégique entre l'ICOM et le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Les litiges relatifs à l'art et au patrimoine culturel : retour et restitution, acquisition, prêt et dépôt, droits relatif à la propriété intellectuelle
- Les saisissants potentiels : Etats, collectivités territoriales, musées, peuples autochtones, individus
- Le Règlement de médiation ICOM-OMPI
- La rédaction des clauses et compromis de médiation
- Les différentes étapes et formes de la médiation
- La préparation de la médiation - le rôle des parties et des avocats
- L'expertise, l'impartialité et l'indépendance du médiateur
- Le rôle, les techniques et méthodes du médiateur
- Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées
- La réunion de médiation
- L'identification des intérêts des parties
- La conclusion de la médiation

### Public concerné

Experts en art et patrimoine culturel, professionnels de musées, médiateurs, arbitres, avocats, juges, enseignants.

### Description

L'atelier de formation pour les médiateurs est une formation intensive aux techniques de la médiation axé sur une communication efficace et une meilleure compréhension du litige par les parties.

L'atelier consiste en une présentation théorique du modèle ICOM-OMPI et des sessions interactives sur les différentes étapes de la médiation et les techniques du médiateur. Un cas pratique portant sur des problématiques de patrimoine culturel et de propriété intellectuelle servira de support pour une médiation simulée par petits groupes de participants.

### Outils

- Présentation théorique du modèle de médiation ICOM-OMPI
- Sessions interactives sur les étapes et techniques de médiation
- Jeux de rôles et simulation de médiation
- Outils pédagogiques : matériaux théoriques sur la médiation, scénario de cas fictif. Les supports de formation seront transmis à l'avance aux participants.

## Intervenants



**Me Jean-François CANAT**  
**Associé et cofondateur**  
**d'UGGC & Associés**

Avocat au Barreau de Paris, Me CANAT est spécialisé en droit du marché de l'art et en arbitrage et médiation, en droit des sociétés, fusions &

acquisitions, restructurations d'entreprises et investissements internationaux. Il est administrateur de l'Association Art et Droit. Il est Conseiller du Commerce Extérieur de la France et Expert de l'Institut Français d'Experts Juridiques. Il est membre actif du Comité des affaires juridiques de l'ICOM.



**M. Jon LANG**  
**Médiateur indépendant**

Après avoir travaillé pendant vingt ans en tant qu'avocat dans des cabinets internationaux de renom, M. LANG est devenu médiateur CEDR.

M. LANG est membre du programme de médiation de la Cour d'appel, président sortant du comité de médiation de l'International Bar Association, vice-président du comité international de médiation de l'American Bar Association. Il est également l'auteur de *A Practical Guide to Mediation in Intellectual Property, Technology & Related Disputes* publié aux éditions Sweet & Maxwell en 2006.

## Compétences visées

L'atelier vise à former des professionnels de la culture et/ou du droit comme médiateurs potentiels à la procédure spécifique de la Médiation ICOM-OMPI en Art et en Patrimoine Culturel. Les participants sont appelés à avoir une compréhension de base des problématiques culturelles et/ou de propriété intellectuelle susceptibles de se poser dans les litiges visés par la médiation ICOM-OMPI. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

## Certificat de participation

A l'issue de l'atelier, un certificat de formation est délivré aux participants.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Comment vous inscrire ?

Les inscriptions se font en ligne sur la page :

<https://spreadsheets.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dFg2eVIOa1RZV2gyWFhuRXdSTUtxV3c6MQ>

### Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à **500 euros par personne** (comprenant les outils pédagogiques et les pauses café). Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et sont considérées comme définitives lors du règlement. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Melle Samia Slimani : [samia.slimani@icom.museum](mailto:samia.slimani@icom.museum)

### Conditions de règlement

Le règlement doit être effectué par chèque ou virement bancaire à l'ordre de l'ICOM.

### Organisation de l'atelier de formation

La formation se déroulera en langue anglaise

**le lundi 17 et le mardi 18 octobre 2011,**  
dans les locaux de l'ICOM à Paris :

ICOM  
22 rue de Palestro  
75002 Paris  
France

Métro : Réaumur-Sébastopol (lignes 3 et 4)  
Bus : Boulevard de Sébastopol (lignes 20 et 39) ou Boulevard de Saint-Denis (lignes 38 et 47)

